

HISTOIRE

DE LA

COMMUNE DE SAULCHERY

Le village de Saulchery se trouve à 40°, 58' de latitude Nord et à 0°, 58' de longitude Est; il est situé à 94 kilomètres Sud-Ouest de Laon, et à 13 kilomètres Ouest de Château-Thierry.

Il est borné au Nord par le terroir de Charly; au Sud par la Marne qui le sépare de la commune de Nogent-l'Artaud; à l'Est par le village de Romeny et à l'Ouest par le ru de Ruvêt qui lui sert de limite avec la commune de Charly.

Le village proprement dit se trouve bâti sur le chemin de grande communication n° 108 de Fère-en-Tardenois à Charly, il est très agréablement situé sur la rive droite de la Marne, à 1 kilomètre seulement du chef-lieu de canton et à 1,500 mètres environ de la station de Nogent-l'Artaud.

Le territoire n'est pas très étendu : 263 hectares dont 242 seulement sont cultivables. Le pays est essentiellement vignoble; la vigne réussit fort bien dans ce terrain pierreux, magnifiquement exposé, et le vin de Saulchery est justement renommé.

Le plateau qui domine le terroir est en partie couvert de bois dont le plus important est le bois de la « Harne ou Hargne, » dont le nom semblerait avoir été emprunté à une famille de la « Harne » qui figure aux registres publics de 1601 à 1637.

Saulchery dépendait anciennement de la commune de Charly. Il ne reçut son existence autonome qu'à la date de 1735, époque à laquelle il fut érigé en paroisse indépendante.

La commune a porté successivement les noms de :

Saulcheriacus, en 1153 ;

Saulcherei, en 1280 ;

Sauchery, en 1326, (Cartulaire de Saint-Jean-des-Vignes).

Sauchery, en 1480 ; (Chartes de l'Hôtel-Dieu de Château-Thierry).

Chauchery, en 1502 ;

Chaussery, en 1506 ;

Chaucery, en 1511, (Comptes de l'Hôtel-Dieu de Soissons).

Saulcheriacum, en 1538, (Archives de Charly).

Saulchery-le Pont, en 1638, (Archives de Pavant).

D'après la relation de M. Corlieu (Géographie du canton de Charly), c'est à tort qu'on a fait dériver Saulchery des saules nombreux qui s'y trouvaient plantés.

M. l'abbé Vuilbert qui a fait des recherches sérieuses sur l'étymologie de « Saulchery, » pense que le village pourrait bien être antérieur à Charly, et que son nom viendrait de « sala, » prononcé « sal ou saul ; » « cher, » du bas latin « chérus, » rocher ou rive escarpée et « ry, » forme allemanisée de ru, signifiant un cours d'eau plus ou moins important. A l'appui de son assertion, M. l'abbé Vuilbert explique comme suit l'étymologie de « Saulcheriacus : »

« Sala, » mot inconnu dans la bonne latinité, fut introduit dans le langage à l'époque des rois francs, on s'en servait pour désigner une demeure importante par son

» étendue et la grandeur des personnages qui en étaient
» propriétaires. De « sala » mérovingien, nous avons fait
» les mots français modernes « salle » et son diminutif
» salon, » même ce dernier traduisant la pensée primitive
» ne s'applique qu'à la pièce la plus importante d'une habi-
» tation tout au moins bourgeoise.

« La *sala* antique était donc une vaste pièce pouvant dans
» la circonstance contenir une assemblée nombreuse. Saul-
» chery fut donc à l'origine une sorte de ferme royale, pou-
» vant abriter le souverain et sa suite.

« Chery ou « Cher-ry, » éminence voisine d'un cours
» d'eau, rappelle le double cours d'eau arrosant la terre de
» Saulchery : le rû de Ruvêt, à l'Ouest, et la Marne, au
» Sud. Quelques traditions locales permettent de désigner
» l'emplacement de la « Sala » de Saulchery en ces temps
» reculés. C'est un « Marteroy » ou « Martroy, » lieu de
» sépultures à l'époque romaine ou tout au moins méro-
» vingienne. Plus tard, il devint un lieu d'exécution pour
» les criminels. Le chemin qui longe à mi-côte ce Marte-
» roy, s'appelle le chemin des « Roches-forts, » ou Roches
» Saillantes. Beaucoup de ces rochers ont disparu, mais
» ce qui en reste suffit pour justifier le nom de chemin
» des Roches-forts, et celui de « Chery, » de Saulchery. »

Deux hameaux font partie de la commune de Saul-
chery :

1° Le « Pont, » à 300 mètres environ à l'Est du village;
ce hameau qui renferme 214 habitants, a 500 mètres de
longueur ; il aboutissait anciennement au pont qui traver-
sait la Marne, vis-à-vis de Nogent. Ce pont fut détruit vers
1452 ainsi que le monastère de Nogent-l'Artaud, par les
Anglais qui évacuaient le pays après l'avoir pillé.

Le hameau du Pont est désigné dans les vieilles chartes
sous la dénomination de « Pons-ad-Novigentum, » Pont-à-
Nogent ;

2° A 200 mètres du Pont, toujours plus vers l'Est, se
trouve le petit hameau de « Montoizelle, » bâti en amphi-

théâtre à 20 mètres au Nord de la route n° 108 ; (10 feux).

Le Pont avait son fief féodal nommé fief Tanneguy, du nom d'une famille bourgeoise de Nogent qui en possédait autrefois le titre et le revenu.

Jamais le hameau du Pont n'a fait partie de la commune de Nogent, bien qu'il soit connu sous le nom de « Pont-de-Nogent. » Il forme à lui seul un petit village grandissant de jour en jour par suite du voisinage de la gare.

Saulchery avait aussi son fief seigneurial nommé le fief Saint-Mard, sans doute parce que les premiers fondateurs furent les religieux de Saint-Médard de Soissons ; un autre fief appelé le fief Saint-Pierre occupait une partie notable des terres de Ruvét avec les droits seigneuriaux attachés à ce titre. Selon toute apparence, ce fief était une création de l'Abbaye de Chézy qui plaçait ses biens temporels sous la garde de Saint Pierre, son patron.

On remarquait encore, il y a quelques années, au hameau de Montoizelle, les restes d'une vieille tour provenant de l'ancien fief de ce nom.

La population totale de la commune de Saulchery était de 558 habitants, dont 312 pour Saulchery, 214 au hameau du Pont et 32 pour Montoizelle. (Recensement de 1881).

La population, d'après les autres recensements officiels, était :

En 1836, de 702 habitants;	
En 1872, de 607	—
En 1876, de 589	—
En 1881, de 558	—
En 1886, de 530	—

Elle est donc en décroissance rapide; les causes en sont multiples. Malgré l'excellente et agréable situation géographique du village, à mi-côte d'une colline magnifique et sur les bords de la Marne, malgré la précieuse possession d'une gare à la porte de la localité, celle-ci perd chaque jour de son importance. Il faut en attribuer la cause à ce fait même qu'on ne voit plus aujourd'hui,

comme autrefois, beaucoup de familles nombreuses; celles-ci sont presque à l'état d'exception; il y a aussi plus d'émigrations vers les grandes villes. A ces causes, nous ajouterons celle de l'augmentation de l'aisance des classes ouvrières et la crainte que les enfants ne viennent diminuer ce bien-être, ce qu'on appelle contrainte morale.

Il résulte d'un travail de statistique auquel nous nous sommes livré, que dans une période de quatre-vingt-un ans, de 1803 à 1884, il y a eu à Saulchery 1,052 naissances, 1,301 décès et 585 mariages. La moyenne des naissances est donc de 12,98 et celle des décès 16,06; ce qui est encore une cause de dépopulation.

La principale rue du village est formée par la route de grande communication n° 108. Une autre rue, orientée vers le Nord, appelée la rue de *Perpeigneux*, aboutit à la rue principale, à peu près au centre du village. Une fontaine se trouve à la jonction de ces rues : c'est la fontaine de *la République*, inaugurée solennellement en 1892. Cette rue conduisait à un ancien cimetière, le *Marteroy*, devenu plus tard un lieu de justice.

La rue de *Perpeigneux* ou *Parpeigneux*, dit M. l'abbé Vuilbert, signifie chemin des peineux. *Peigneux*, en effet, est une ancienne forme de peineux; on donnait ce nom à la semaine sainte, dite semaine peineuse à cause des peines que les chrétiens devaient s'imposer pour l'expiation de leurs fautes.

La rue de *Perpeigneux* était trois fois peineuse, comme pénible à gravir, pénible pour ceux qui y conduisaient leurs morts, plus pénible encore pour les criminels qu'on y menait au supplice.

HISTOIRE.

La position de Saulchery entre Paris et Laon qui appartient toujours à la Royauté, le fit témoin de toutes les phases

de notre histoire, sans que, cependant, aucun événement rendit son nom célèbre.

L'histoire de Saulchery ne fait qu'une avec celle de Charly dont il dépendait et l'on peut dire qu'après avoir fait partie du domaine royal, il fut donné en 858, par Charles-le-Chauve, à l'abbaye royale de N.-D. de Soissons par une charte datée de Compiègne. (Germain. *Histoire de l'abbaye royale de N.-D. de Soissons*, p. 429).

Après avoir dépendu de la prévôté de Pierrefonds et du bailliage de Senlis, Saulchery comme Charly, fut, sur la demande de l'abbesse, rattaché à la vicomté de Paris le 7 avril 1347, ce qui dura jusqu'en 1789. Les Dames avaient droit de haute, moyenne et basse justice; les appels étaient portés au Châtelet. Cette décision fut confirmée en 1460, par Charles VII.

La commune n'a donné naissance à aucun personnage célèbre, dans le sens propre du mot. Elle n'est cependant pas entièrement déshéritée sous ce rapport. Un de ses enfants, Pierre (Pierre), né le 17 mai 1777, était chef de bataillon dans l'artillerie et est mort directeur de l'arsenal de Strasbourg.

Son frère Pierre (Marie-Martin), né le 6 mai 1788, a fait les campagnes de Hollande, d'Espagne, à la Grande-Armée de 1809 à 1814; défense de Strasbourg et armée de la Loire en 1815; en Espagne en 1823, en Belgique en 1831, et du 22 septembre 1832 au 1^{er} février 1833, à l'armée du Nord. Entré dans le 32^e régiment d'infanterie le 5 septembre 1808, il fut promu capitaine le 26 septembre 1823, nommé chevalier de la Légion d'honneur et décoré de l'ordre de Léopold de Belgique. Il s'éteignit à Fismes (Marne) le 26 mai 1869.

Plus récemment, Gratiot (François-Julien), enfant de Saulchery, où il naquit le 20 octobre 1824, mourut à Frœschwiller le 6 août 1870 des suites de blessures reçues en combattant. Il était lieutenant au 3^e régiment d'infanterie.

L'ancienne route royale d'Allemagne traversait le village de Saulchery. Elle se bifurquait entre Charly et Saulchery

et formait le chemin du haut qui traverse la commune, aujourd'hui route n° 108, et le *chemin du bas*, qui existe toujours, connu sous le nom de grand chemin, ou chemin vert. On peut suivre encore à certains endroits un ancien pavage en grès, notamment au-dessous du hameau du Pont. C'est en 1754 que la route royale d'Allemagne cessa de passer par Saulchery ; elle devait traverser les bois et propriétés du seigneur de Villers-aux-Pierres ; mais un différend survenu entre le seigneur et l'administration, ou plutôt l'influence de la marquise de Pompadour qui avait des intérêts de famille à Marigny-en-Orxois, a fait changer la direction de la route qui passa définitivement par Montreuil et Vaux (Essômes). Ce changement fut certainement préjudiciable à Saulchery. Il le fut également pour la commune de Charly puisque l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, le syndic ou maire de Charly et les principaux habitants adressèrent au roi Louis XV, une supplique pour lui demander l'établissement d'une foire qui fut fixée au 18 novembre, et d'un marché franc mensuel, ce qui fut accordé en 1756.

Saulchery n'ayant point été érigé en communauté chrétienne à l'origine, n'a point eu d'existence propre et autonome jusqu'à 1735. Du fisc public, il passa au pouvoir des rois francs ; ceux-ci en confièrent la seigneurie administrative et honorifique aux évêques de Soissons ; quant à la seigneurie utile, les comtes de Champagne s'en firent les maîtres. Henri-le-Grand donna le village de Saulchery à Artaud de Nogent, son chambellan.

En 1621, un Odon ou Eudes de Saulchery, chanoine de Soissons, est présenté comme un des hommes marquants de son époque, il intervient comme arbitre dans une querelle entre les religieux de Saint-Germain-des-Prés, de Paris, et Guillaume II d'Acy, seigneur de Nogent.

Blanche de Navarre, belle-mère de Philippe-le-Bel, ayant fondé en 1299, le couvent des Clarisses-Urbainistes de Nogent, assigna pour leur entretien, une partie des revenus

de la terre de Saulchery. Le village avec son terroir était partagé entre plusieurs fiefs ayant chacun son seigneur particulier.

Vers 1601, la famille de la Vieuville, déjà propriétaire de la seigneurie de Pavant par des acquisitions successives, plaçait peu à peu en ses mains, les fiefs de Nogent et de Saulchery, de manière à en faire une terre importante décorée du titre de duché-pairie. La mort ayant amené des partages inévitables en 1763, la famille Huchet de La Bédoyère, réunit de nouveau en une seule main, tous ces fiefs épars, jusqu'à la Révolution.

ÉGLISE.

Les communications entre Saulchery et Charly étaient très difficiles pendant l'hiver. Le chemin était souvent impraticable et le rû de Ruvêt débordait fréquemment pendant la mauvaise saison. Les habitants de Saulchery se plaignaient de ne pouvoir aller à l'église et les malades mouraient souvent sans recevoir les derniers sacrements.

Toutes ces raisons ont été alléguées dans une requête adressée le 28 mars 1718 à l'intendant de la Généralité de Soissons, Béchameil, marquis de Nointel, par les habitants de Saulchery pour obtenir l'autorisation de bâtir une église à leurs frais, par souscription volontaire et corvées, ce qui leur fut accordé par l'intermédiaire de l'évêque de Soissons, Languet, le 27 juin 1719.

C'est le 6 septembre de la même année, qu'eurent lieu la pose de la première pierre et la bénédiction d'une croix en bois qui fut plantée à l'endroit où devait être le sanctuaire. Sur cette pierre fut mise une plaque de cuivre, gravée d'un côté aux armes de la maison de Vieuville et portant de l'autre, ces mots : *Louis, marquis de la Vieuville, seigneur de Saulchery, le Pont et Montoiselle, Nogent et Pavant et*

autres lieux, a posé la première pierre de cette église le 6^e jour du mois de septembre 1719.

Ce fut le représentant du marquis de la Vieuville qui le remplaça à cette cérémonie, ainsi que le constate le procès-verbal. La croix fut bénite par Antoine Copineau, curé de Brasles, en présence de Jacques Baudin, prieur-curé de Charly. La copie de toutes les pièces relatives à l'érection de cette église a été donnée à la commune en 1860 par le capitaine F.-A. Boullanger, qui les tenait de son père, autrefois greffier de l'abbesse de Notre-Dame de Soissons, à Charly (1).

La paroisse de Saulchery eut sa vie propre à partir du 12 avril 1735, date de la consécration de l'église qui est sous le patronage de saint Sébastien, dont la fête se célèbre le 20 janvier. Elle a une longueur de 31 mètres sur 14 de largeur à l'intérieur et ressemblait assez à un vaste hangar, lorsqu'en 1875, l'abbé Vuilbert, desservant, fit reconstruire à ses frais l'unique bas-côté (côté évangile, dans le style ogival).

Il fit aussi fermer la sacristie qui n'était séparé de l'église que par les boiseries du chœur, et construire un plancher à ladite sacristie. On n'y trouve du reste aucune peinture, aucun tableau ni tapisserie remarquables. Les vitraux sont en verre ordinaire. Depuis 1883, on y voit une belle crèche en bois de chêne sculpté, don d'une personne charitable.

Le portail était surmonté, jusqu'en 1885, d'une vilaine construction à jour, tenant lieu de clocher et renfermant 3 petites cloches.

Depuis 1885, le vieux clocher a disparu pour faire place à une magnifique tour quadrangulaire, sans architecture, il est vrai, mais d'un bel et gracieux effet. Le cimetière qui jadis encore entourait l'église est aujourd'hui supprimé depuis 1880. Le nouveau cimetière, plus en rapport avec les

(1) Archives de la Mairie de Saulchery.

règlements actuels et les lois de l'hygiène, est situé à l'Est du village, à 100 mètres des dernières maisons.

Jusqu'en 1735, Saulchery, le Pont et Montoizelle ne formaient qu'une seule paroisse avec Charly et les inhumations étaient faites dans cette dernière localité.

En 1696, une épidémie sévit à Saulchery et la mortalité s'éleva à 21 décès.

Voici d'ailleurs ci-dessous, la relation d'un fait qui s'est passé cette même année 1696 à Saulchery. Nous le copions in-extenso dans le numéro du journal *l'Echo de l'Aisne*, portant la date du 7 juin 1873. (1).

« A l'issue d'une éclipse de lune qui s'est faite le 16 may
» dernier 1696, il est tombé un brouillard puant sur ce
» lieu de Saulchery. Tous ceux qui ont esté ledit jour et
» le lendemain fouir aux vignes. ont respiré (aiant le
» visage contre terre en travaillant) une odeur fade dont
» ils sont tombés malades à l'instant mesme, au nombre
» de cent personnes, desquelles il en est mort en deux ou
» trois jours de temps, vingt-et-un hommes, tous jeunes.
» Ceux et celles qui n'avaient point travaillé aux vignes,
» n'ont esté aucunement atteints de maladie, laquelle pre-
» nait par un mal de teste et un commencement de vomis-
» sement, après quoy ils sentaient un feu qui les brûloit
» avec des envies de vomir.

« Ce qui auroit donné lieu aux officiers et aux habitants
» de Charly (pour empescher la communication et que les
» morts soyent enterrez en l'église dudit Charly), de poser
» quelques espèces de gardes aux portes et d'avoir recours
» à M. l'Évêque de Soissons pour avoir la permission de
» faire bénir par le sieur curé dudit Charly, une terre
» proche ledit lieu de Saulchery, pour y faire un cimetiére,
» afin d'y enterrer les morts. Mais cela n'a point esté exé-

(1) Relation faite également par M. Corlieu dans son Histoire de Charly.

» cutez, la maladie aiant esté connue le deuxième à troi-
» sième jour pour n'estre que pourpre, par des médecins
» et chirurgiens : et les 70 malades qui restoient au par-
» dessus des 21 décédez, ayant esté sollicitez et secourus,
» ils ont esté entièrement guérys, sans qu'il en soit mort
» aucun, et personne, tel que ce soit n'est mort ni n'est
» devenu malade depuis le 25 dudit moys de may, dans ce
» lieu de Saulchery, en sorte que toutes choses sont à pré-
» sent rétablies (1). Il y eut 1 décès le 15 may; 2 le 17; 1 le
» 18; 7 le 19; 6 le 20; 4 le 21. »

LA GROTTTE DU PONT

Il n'existe dans la commune aucune pierre, aucune fon-
taine, aucune roche consacrée par une croyance populaire,
mais il se trouve au hameau du Pont, près de l'emprunt
qui a été fait pour la chaussée et dans la roche qui s'est
trouvée mise à pic pour l'établissement du fief Tanneguy,
une excavation appelé *La Roche*.

En suivant un couloir de 8 mètres de long sur 1 m. 50
de large et 2 mètres de hauteur on trouve une grotte de
3 m. 50 de long, sur 2 mètres de large et 2 mètres de hau-
teur depuis le niveau de l'eau. Dans cette grotte, un bassin
de 2 m. 70 de long, sur 1 m. 75 de large et 0 m. 50 de pro-
fondeur, reçoit l'eau qui suinte au fond et qui a déposé à
la longue, sur les parois, un enduit calcaire d'un mètre de
hauteur. Les habitants disent que cette eau pétrifie les
objets qu'on y dépose et cela nous parait très vraisem-
blable puisqu'elle a pu former de ses sédiments le relief
indiqué.

(1) Lettre écrite par l'Évêque de Soissons, Brulart de Sillery, le
9 juin 1693, à de Marlay.

Le prieur curé de Charly était Jacques Bottier; les chirurgiens
étaient : Antoine Hardré, Louis Rassicot et Antoine Delahaye.

Nous avons vu cette grotte avec intérêt et l'avons trouvée très originale avec ses stalagmites ; quoi qu'il en soit, elle est fort curieuse et mérite d'être visitée.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE.

Le territoire agricole de la commune de Saulchery comprend 242 hectares de terres cultivables sur un terroir de 263 hectares. Les bois occupent une superficie de 20 hectares environ.

On aperçoit dans la côte plantée en vignes, disposés çà et là, d'énormes tas de pierres appelés *murjers*. Ces pierres appartiennent à la commune, ainsi que le terrain sur lequel elles sont déposées. On ignore qui a pu faire ce travail d'épierrement ; mais il est probable que tous ces cailloux qui gênaient considérablement à la culture, ont été ramassés à la corvée, dans un temps fort éloigné, puisqu'aucun parchemin, aucun écrit n'en font mention.

La culture des terres est bien entendue, la vigne, surtout, est l'objet de soins intelligents. Le vigneron trouve d'ailleurs depuis 4 ou 5 ans, dans son vignoble, un produit rémunérateur. La Champagne vient acheter les vins blancs à des prix relativement élevés ; et avec le marc additionné de sucre et d'eau, le particulier fait pour sa consommation un vin de 2^e cuvée, dit vin de sucrage.

Le marc, distillé ensuite, fournit une eau-de-vie d'un goût caractéristique, connue sous le nom d'eau-de-vie de marc.

L'hiver rigoureux de 1879 a été fort préjudiciable aux arbres fruitiers qui presque tous ont péri par suite de la grande gelée. Les noyers surtout, qu'on voyait en grand nombre dans les vignes, ont été détruits.

Il existe à Saulchery une Société agricole formée depuis quelques années par un grand nombre de propriétaires

pour l'assurance mutuelle de leurs bestiaux en cas de maladie.

Au hameau du Pont, existent deux laiteries importantes qui ramassent le lait à domicile, dans une zone de 12 kilomètres de rayon. Ce lait est envoyé à Paris après avoir été préalablement bouilli.

Une fabrique d'eau de Javelle, établie également au Pont, suffit aux besoins de tous les environs.

Montoizelle possède aussi un établissement industriel, c'est une fabrique de mousse teinte. Cette mousse recueillie dans les bois environnants par des enfants ou des vieillards indigents, est travaillée à Montoizelle, puis expédiée à Paris chez les fleuristes.

Saulchery n'a d'autres biens communaux que son église, le presbytère, une école de garçons et une école de filles, le cimetière et un lavoir public depuis 1876.

Le Bureau de Bienfaisance a un revenu annuel de 340 francs.

Les animaux domestiques sont assez nombreux ; on y compte 58 chevaux, 2 mulets, 40 ânes, 140 vaches de toutes races et en moyenne 80 porcs. Il n'y a pas de moutons, attendu que la commune est dépourvue de prairies et ne possède aucune ferme.

Le travail et la culture des vignes se font manuellement ; la rentrée des récoltes et les charrois de fumier ont lieu le plus souvent au moyen des bêtes de somme à cause de la pente très roide de la colline.

Depuis quelques années, la vigne est atteinte d'une maladie cryptogamique, *le Mildew* ; les vigneronns luttent contre ce nouveau fléau, en arrosant deux fois au cours de l'été, leurs vignes avec l'*eau céleste*, au moyen d'un pulvérisateur.

L'*eau céleste*, terme de viticulture, est une dissolution de sulfate de cuivre (*vitriol bleu*), dans une certaine quantité d'eau. Ce traitement paraît avoir raison du mal, et les vignes traitées ainsi, conservent leurs feuilles, très vertes,

jusqu'à l'automne, tandis que les autres ceps, non traités, se dépouillent complètement de leurs feuilles en août et septembre, au détriment du raisin, qui sèche et tombe.

Le sol de Saulchery appartient au système géologique du bassin de Paris. On en trouve la preuve dans les gisements de grès, les coquillages, fossiles et dépôts divers qui constituent le sol.

On peut s'en rendre compte en visitant l'emprunt fait au Pont, pour niveler la chaussée qui mène à la gare de Nogent-l'Artaud. La roche mise à nu, absolument à pic, permet de distinguer les différents horizons tertiaires, éocènes et miocènes. La région des plateaux renferme les terres appelées terres fortes, dont on a facilité la culture depuis trente ans, en y répandant de la marne contenue abondamment dans certaines parties du sous-sol. Dans le reste du territoire le sol est plutôt sec que frais.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En général, les habitants sont bien constitués, forts et robustes. Ils se livrent presque tous aux travaux des champs. Pourtant, une partie de la population du Pont (hommes), travaille dans les ateliers de Nogent-l'Artaud, à la fabrication d'instruments d'optique (Usine-Decaix).

Les vigneron, habitués à compter sur le vin de leurs vignes, en achètent rarement d'autre. Ils boivent un vin de sucrage très substantiel et sans aucun principe mal-faisant.

La consommation du café, des boissons alcooliques et principalement de l'eau-de-vie, a augmenté dans une proportion peut-être inquiétante.

Il y a dans la commune une Société d'arbalète fondée le 1^{er} novembre 1820, comptant 24 membres ; une compagnie d'Archers, au Pont, fondée également en 1820, comptant

20 membres. Chacune de ces Sociétés a sa chambre attenante au jeu où se font les réunions ou assemblées.

Il n'y a plus trace aujourd'hui des anciennes coutumes locales ; elles ont entièrement disparu et ont fait place à des habitudes qui varient suivant les familles.

Le langage est assez correct ; la prononciation est bonne en général ; il y a lieu toutefois de signaler un accent un peu chantant et un emploi fréquent de certaines locutions vicieuses locales.

Disons en terminant quelques mots sur les écoles de Saulchery. La commune possède en propriété depuis 1837 une école primaire laïque pour les garçons, comptant 25 élèves, elle servit pour les deux sexes jusqu'au 1^{er} décembre 1875. Depuis cette époque, une maison fut louée tous les ans pour l'école primaire des filles qui fut dirigée jusqu'en 1892 par les sœurs de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dont la maison mère est à Charly. Depuis 1892, l'école des filles a été laïcisée et les locaux appartiennent en pleine propriété à la commune.

Les registres de la Municipalité ne datent que de 1788. Le premier instituteur connu est un nommé Pierre Latizeau, mentionné au procès-verbal de l'érection de l'église en 1735.

En 1792, il est fait mention au registre des délibérations, d'un sieur Protais Guyot, clerc paroissial et « mestre d'écolle. »

En 1811, il est parlé d'un sieur de Graimbert comme instituteur, mais il n'est aucunement question de son installation ; la même année, Joseph Sévin, fils de l'instituteur de Jouarre, est nommé instituteur à Saulchery et exerce pendant vingt-six ans, jusqu'en 1837.

De 1837 à 1849, Louis Leroy ; 1849-1861, Roynet ; 1861-1867, Prinnet ; 1867-1892, Sery ; 1892-...., Douté.

En 1789, le 6 avril, plainte en malversation fut portée par 13 habitants de Saulchery contre le Syndic ou Maire, les adjoints et les membres composant la Municipalité ;

celle-ci réunie au domicile de son syndic Charles Thierion, le 20 avril suivant, forme opposition à ladite plainte.

Nous n'ajouterons plus que quelques mots à notre sujet, ce sera pour constater le mouvement des idées pendant la période Révolutionnaire.

Le contre-coup des événements dont la France fut le théâtre à cette époque mémorable, se fit sentir dans les plus humbles campagnes et Saulchery en reçut aussi un léger choc.

Nous étudierons dans un travail ultérieur, formant un chapitre particulier, les épisodes qui se sont succédé dans la commune pendant la 1^{re} Révolution.

Romeny, 20 mars 1894.

MINOUFLET,

Instituteur.
